PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

22ème SESSION DE LA CONFERENCE DES ETATS PARTIES A LA CONVENTION-CADRE DES NATIONS UNIES SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (COP22)

ALLOCUTION DE SEM ALASSANE OUATTARA,

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Marrakech, le mardi 15 novembre 2016

Sa Majesté Mohammed VI, Roi du Maroc,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,
Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,
Monsieur le Président de la COP22
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, pour commencer exprimer, à sa Majesté le Roi Mohammed VI, ma profonde gratitude pour l'accueil chaleureux et fraternel qui nous a été réservé, à ma délégation et à moi-même, depuis notre arrivée à Marrakech.

Je voudrais également adresser mes vives félicitations à Sa Majesté et au Secrétaire Général des Nations Unies pour l'excellente

organisation de la 22ème conférence des parties, qui se tient sur le continent africain.

Majesté,
Monsieur le Président,
Mesdames et messieurs,

Après le succès de la COP21 à Paris, notre Conférence se tient sous le signe de l'espoir, suite à l'entrée en vigueur, en un délai record, de l'Accord de Paris.

Cet Accord, qui a été a ratifié par la Côte d'Ivoire, conformément à nos engagements internationaux, s'impose désormais à nos Etats.

Le moment est venu de rendre l'Accord de Paris irréversible et opérationnel dans tous ses aspects.

La Conférence de Marrakech doit donc être la COP de l'action, de la transparence et de la solidarité. Elle doit, dans cette perspective, permettre de doter notre communauté des outils indispensables au suivi de nos engagements nationaux ; elle doit aussi permettre de poursuivre la mobilisation des ressources attendues par les pays en développement, dans le cadre de leur adaptation aux effets du réchauffement climatique.

Toutefois, comme l'indiquent les dernières études des Nations Unies, l'objectif de limiter le réchauffement de la planète à 2°C voire 1,5°C d'ici à 2100, ne sera pas atteint avec le niveau actuel de nos engagements.

Nous devons donc collectivement aller plus loin dans nos efforts afin d'éviter à notre planète des phénomènes climatiques de plus en plus dévastateurs.

C'est dans ce cadre que mon pays soutient l'initiative africaine sur les énergies renouvelables qui permettra d'assurer une transition vers des économies bas carbone.

La Côte d'Ivoire tiendra ses engagements annoncés à Paris, notamment dans le domaine de la transition énergétique par une agriculture intelligente face au climat et par la préservation et la protection de l'environnement.

Majesté

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Les drames des réfugiés climatiques qui se déroulent en méditerranée, au Sahel et dans le pacifique est une menace réelle pour la paix et la sécurité internationale face à laquelle, le Conseil de sécurité des Nations Unies devrait réagir avec plus de vigueur.

La Côte d'Ivoire, qui est candidate à un siège de membre non-permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies pour la période 2018-2019, compte sur le soutien de vos pays et entend se joindre aux autres membres pour que le débat du Conseil de sécurité sur cette question, débouche sur de réelles solutions, en faveur notamment des Petits Etats Insulaires du Pacifique.

Mesdames et Messieurs,

La Conférence de Marrakech nous donne l'opportunité d'aller plus loin ; elle sonne la mobilisation générale en faveur de la mise en œuvre intégrale de l'Accord de Paris.

La Côte d'Ivoire, pour sa part, y est résolument engagée.

Je vous remercie.